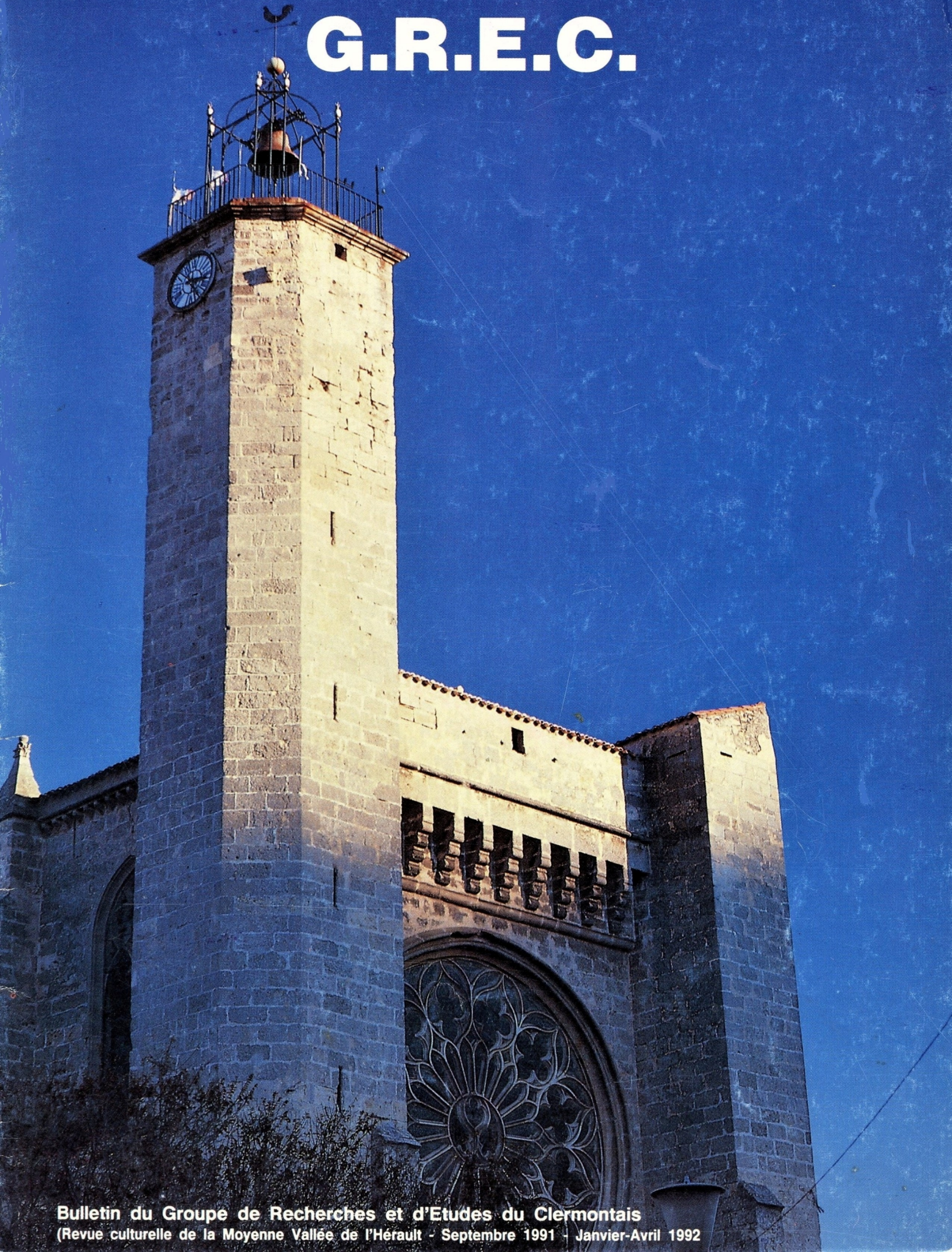


G.R.E.C.



LES SEIGNEURS DE CABRIERES ET L'ABBAYE DE SAINTE-MARIE DE VALMAGNE AU XII^e SIECLE

I - Préliminaires

“On ne prête qu'aux riches”, même l'Histoire ! En effet, on lit au tome III page 707 de l'Histoire générale de Languedoc sous la plume de Dom Vaissète :

Plusieurs anciens monastères furent unis à l'ordre de Citeaux au douzième siècle : tels furent entre autres ceux d'Ardorel au diocèse de Castres et de Valmagne dans celui d'Agde. Ce dernier qui est situé sur la grande route de Languedoc fut fondé en 1138 sous la dépendance de l'autre et de l'Institut du bienheureux Gérard de Sales. Foulques, abbé d'Ardorel y envoya lors de ses religieux pour y établir la régularité. Raymond Trancavel, vicomte de Béziers et sa femme Adélaïde, en furent les principaux bienfaiteurs, avec Guillaume d'Aumelas père de Guillaume III, seigneur de Montpellier, et de divers chevaliers des environs. Elle reçut encore une donation considérable en 1147 de Trencavel comtesse de Roussillon, du vicomte Raymond Trancavel son frère, de Gérard, son fils et de la vicomtesse Cécile... Les abbayes d'Ardorel et de Valmagne embrassèrent l'Institut de Citeaux vers l'an 1150, ce qui avait été exécuté du consentement de l'abbé de Cadouin et de l'avis de son chapitre et des princes du pays, savoir de Roger Trancavel, de Ermengaud de Vintrou et de plusieurs autres nobles (1).

Sur la foi de l'ouvrage immense qu'était l'Histoire Générale de Languedoc, les historiens postérieurs ont dit et répété que le monastère de Valmagne était une fondation de la famille des vicomtes de Béziers. Même les derniers moines de Valmagne attribuaient l'origine de leur maison aux illustres vicomtes :

...Raymond Trancavel, vicomte de Béziers, édifié par la régularité austère des religieux d'Ardorel, et voyant qu'ils étaient nombreux, qu'ils ne pouvaient plus contenir dans l'enceinte de cette maison, à la sollicitation de la vicomtesse Cécile sa mère fit en son particulier une autre fondation, en 1138, dans le diocèse d'Agde pour y placer ce grand nombre de religieux que le monastère d'Ardorel ne pouvait plus contenir, et leur donna entre autres choses un grand espace de terrain qui était tout en friche et ne lui était d'aucun profit. Le pays et contrée qui a circonférence environ six lieues s'appelait alors la “Tourtourière”... Raymond Trancavel ayant établi dans ce désert un grand nombre de religieux... nomma un saint religieux appelé Foulques pour leur premier abbé. Raymond Trancavel, conjointement avec l'abbé Foulques, les adressèrent à Raymond, évêque d'Agde, qui, de l'avis et assentiments des chanoines de la cathédrale, leur permit le 25 août 1139 de construire un monastère sous l'invocation de la Vierge Marie au tènement appelé Valmagne (2).

Les sources essentielles de l'histoire du monastère faisaient défaut au XVIII^e siècle, et, seule, l'étude du *Cartulaire* (3) a permis de redresser le récit de la fondation. Dès l'édition 1872 de l'Histoire Générale de Languedoc, la fondation fut alors rapportée à ses véritables auteurs (4).



Valmagne : Abbaye Cistercienne.

L'édition de ce *Cartulaire* que nous poursuivons avec bienveillante autorisation de M. D. Gaudard d'Allaines, nous permet - peu après le huit-cent-cinquantième anniversaire - de traiter ici sommairement de la fondation et de souligner le rôle principal que joua la famille féodale de Cabrières, véritable cheville ouvrière de la création du monastère.

II - Cabrières

Car les religieux vinrent au lieu-dit Tourtourière grâce aux largesses de la puissante famille de Cabrières, un château stratégique considérable du Clermontais. La plus ancienne citation de Cabrières est de 867 (5)... “*in territorio Biterrensis in suburbio caprariense*”. Cabrières est ici, en quelque sorte, le chef-lieu d'une division, en quelque sorte, d'une subdivision territoriale. Ce n'est pourtant qu'en 1108 que le *castrum* est expressément cité (6), mais dès le milieu du XI^e siècle, 1054, une famille puissante porte le nom de ce château (7). Il semble que cette famille composée de lignages apparentés puisse être repérée dès le milieu du IX^e siècle, près de Saint-Pargoire, et au *fiscus miliacus*, et à Popian (8). On la voit encore dès les débuts du XII^e siècle en Rouergue, Emenon de Cabrières souscrivant à des donations en faveur de l'abbaye de Sylvanès par le puissant *consortium familial* des vicomtes de Minerve et des Seigneurs de Cessenon (9).

III - Les ermites de Cadouin

a) La réforme de l'église voulue par le pape Grégoire VII ou *Réforme grégorienne*, a suscité dès la deuxième moitié du XI^e siècle, et jusqu'au milieu du siècle suivant, un immense mouvement de recherche de perfection chrétienne. Le désir d'imiter la vie des apôtres suscite la création de maisons religieuses, d'Instituts ou d'ordres nouveaux. L'un de ces Instituts avait été créé par un poitevin, Gérard de Sales, qui vécut dans le Périgord et mourut en 1120. Ermite et prédicateur ambulant, il crée de petites communautés érémitiques, dans une recherche parallèle à celle des Chartreux

et des Grandmontains. Toutefois le temps lui manqua sans doute pour parvenir à la fondation d'une congrégation masculine d'ermites. Après sa mort les monastères géraldiens se regroupent peu à peu autour de deux maisons : Dalon, en Limousin, et Cadouin, en Périgord, qui sont érigés en abbayes et qui procèdent à l'affiliation de fondations nouvelles. C'est ainsi que des ermites autour d'un abbé venu lui-même de Cadouin, se rassemblent au lieu dit Arborel (11) dès 1124. Toutefois Ardorel semble vouloir s'émanciper rapidement de la tutelle de Cadouin. Bien que d'esprit érémitique, les monastères fondés par - ou dans - l'esprit de Gérard de Sales tendent à devenir cénobitiques (vie en communauté et non plus solitaire).

b) Cette évolution fut accélérée par un événement considérable : le voyage de Saint Bernard en Languedoc en 1144-1145 qui provoque un rapprochement avec l'Institut de Citeaux et l'adhésion de nombreuses maisons au *nouveau monastère*. (C'est ainsi que les moines de Citeaux se nommaient eux-mêmes). Saint Robert, abbé de Molesmes, désirant pratiquer mieux que dans ce monastère *la vie apostolique*, émigra avec un groupe de moines à Citeaux, un *nouveau monastère*. Cette "fuite" constituant la création d'un nouveau genre de vie monastique fut nommée par les moines disciples de Saint Robert : "*exordium Cisterciensis ordinis*". Le successeur de Saint Robert, Saint Etienne Harding fit rédiger les constitutions juridiques du *nouveau monastère*, la *charte de charité*, approuvée par le pape Calixte II en 1119. Saint Bernard, abbé de Clairvaux, n'est aucunement le fondateur de Citeaux, mais son immense prestige assura le renom, la sainteté et la prospérité de l'ordre cistercien (12).

IV - Fondation du monastère de Valmagne

Il n'existait aucun établissement ancien - ou pré-existant - dans cette grande dépression qui, pour la géographie, est une frange du Causse d'Aumelas, et tout le village moderne de Villeveyrac occupe à peu près le centre. Aucune citation d'une église - ou *cella* - avant le 1^{er} mars 1139.

a) Acte initial

On ignore tout des transactions et des pourparlers qui se firent pour l'établissement, au lieu-dit Tourtourière, de religieux venus du monastère d'Arborel. Le premier mars mil cent trente neuf (13), Guillaume Fré dol, Ermessende sa femme, avec assentiment de leurs enfants Pierre Guillaume, Bernard de Cabrières, Fré dol et Aimée et son mari Bérenger Rostaing, donnent à Dieu, à Sainte Marie d'Ardorel et à Foulques, abbé, et par les biens *confrontants*, pour construire une église au lieu dit Valmagne, selon les prescriptions de leur ordre et pour la subsistance et l'accroissement du nombre des religieux qui y demeureront :

"*In nomine Domini nostri Jesu Christi, ego Wilhelmus Frezol et ego Ermesendis, cum consilio et voluntate infantum nostrorum scilicet Petri Guillelmi et Bernardi de Capraria, Fredolique et Amade virique ejus Berengarii Rostagni, per nos et per infantem nostros janscriptos bona fide et sine fraude pro salute animarum nostrorum et parentum nostrorum, donamus Domino Deo et Beate Marie de Ardorello et tibi Fulconi abbati quodam loci et omnibus fratribus aliis presentibus et futuris ad construendam ecclesiam in loco qui vocatur Vallis magna secundum ordinem vestrum totum quantum habemus et habere visi sumus in terminis de Tortoreria...*

Totum quantum habemus et habere judiciumque ratione debemus et habere visi sumus infra prenomatos terminos donamus productis fratribus de Ardorello ad sustentationem

videlicet et gaudimentum eorum qui ecclesia predicta Vallis magna habitabunt et stabunt (14).

Le même jour, un autre acte, émanant du même lignage, mais citant d'autres personnes, complète cette donation : Guillaume Fré dol et sa femme Ermesende, Bérenger Rostaing et Aimée, sa femme - gendre et fille des précédents - et un parent non précisé, donnent aussi à Dieu, à Sainte Marie d'Ardorel et à Foulques abbé, d'autres biens au lieu-dit Tourtourière en franc alleu *libere per alodium* pour construire une église selon leur ordre *ad construendam ecclesiam secundum instituta vestra et ordinem vestrum (15).*

Ces donations n'émanent pas, on le voit, de la famille des vicomtes de Béziers, mais des seigneurs de Cabrières, de l'un des lignages de la nombreuse parentèle issue de ce château. Le prénom de Fré dol - un prénom relativement rare - se trouvait déjà dans le lignage châtelain de Popian ainsi que le double prénom Raymond-Rostaing (16).

De plus, les éléments des deux actes susvisés établissent que les donations de 1139 furent faites pour construire l'église au lieu-dit Valmagne - *Vallis magna* - la grande vallée - et pour l'entretien des religieux qui l'habiteront. La banalité du nom du lieu-dit pourrait laisser penser à l'imposition d'un nom nouveau au moment de la construction de l'église : le procédé semble relativement fréquent chez les Cisterciens. Mais ici les premiers religieux n'étaient pas des Cisterciens, mais des ermites géraldiens, et le texte de l'acte ne donne Valmagne que comme un nom de lieu existant : "*in loco qui vocatur vallis magna*" (un lieu que l'on nomme Valmagne), et non un vocable créé pour la nouvelle fondation ; en ce cas, on aurait : "*in loco qui vocabitur Vallis magna*" (un lieu que l'on nommera Valmagne).

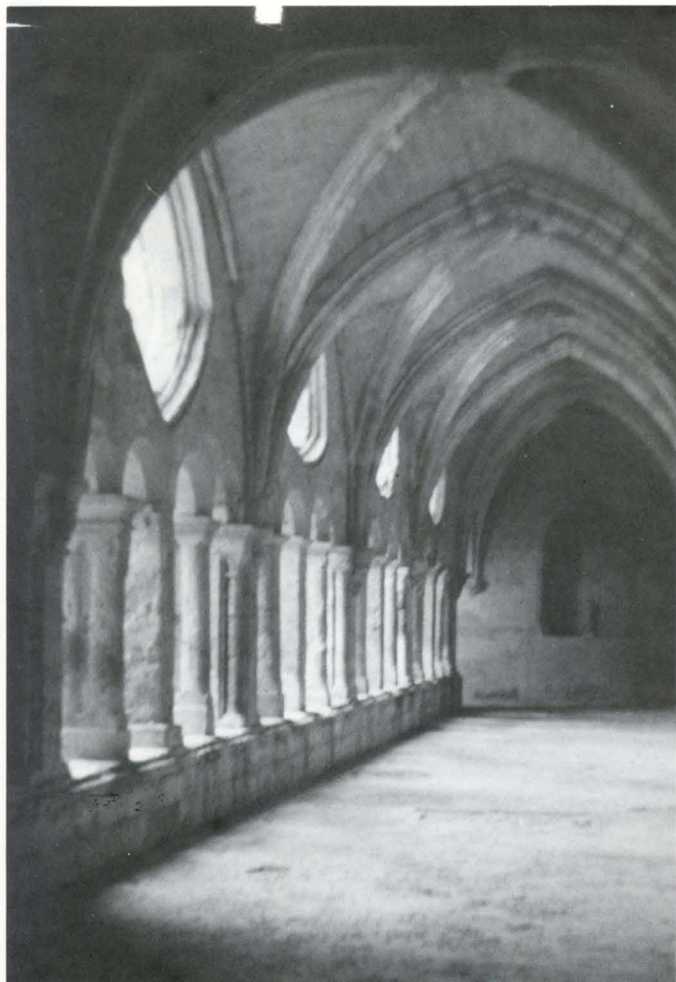
La raison de la venue, en ces lieux éloignés du diocèse d'Agde, des ermites de Sainte Marie d'Ardorel reste inconnue, en un moment d'ailleurs ou après la mort du fondateur Gérard de Sales, les maisons de style érémitique qu'il avait fondées tendaient à se rapprocher de style cénobitique. Et il ne manquait point de fondations cénobitiques anciennes dans les environs, aptes à essaimer. Sans doute voulut-on un sang monastique nouveau ? Ou simple résultat de tractations politico-séculières ? De même, la possession de terres à Tourtourière et aux environs par cette branche de lignage de Cabrières ne se trouve point éclaircie, on la peut seulement constater.

En conclusion, il faut rapporter le mérite de la donation "*ad construendam ecclesiam*", non aux vicomtes de Béziers (17), mais à la famille féodale de Cabrières.

b) Largesses des seigneurs de Cabrières pour les ermites d'Ardorel :

Installant à Valmagne les religieux d'Ardorel, les seigneurs de Cabrières vont continuer leurs donations par quatre actes rapprochés :

- en 1148, Bernard de Cabrières, fils des donateurs Guillaume Fré dol et Remessende, et ses frères déjà cités en 1139, déclare vouloir aller en Terre Sainte "*volens ire Jherosolimam remissione omnium peccatorum meorum*". Avec le consentement de ses frères, Pierre Guillaume et Fré dol et leur sœur Adalais (en 1139 les deux actes la nommaient Amada = Aimée) donne à Dieu et à Sainte Marie de Valmagne et à Pierre, abbé du dit lieu les biens qui doivent lui revenir de Pierre de Pradines et de femme de ce dernier au terroir de Tourtourière. Mais le monastère lui donnera deux cent vingt sous, dont soixante sous en espèces (*nummis*) et le reste en draps (*in pannis*) (18).



Valmagne : le cloître 14^e s.

- Bernard de Cabrières a pu accompagner le vicomte de Béziers à la Croisade. Il était en tous cas de retour le 31 juillet 1150. Avec le consentement de Raymonde, sa femme, et de ses frères Pierre Guillaume et Frédol et de sa sœur Adalais, vend pour 220 sous melgoriens au monastère de Valmagne ce qui doit lui revenir après achat de Pierre de Pradines et de sa femme au lieu de Tourtourière, délimité par confronts. La délimitation des terroirs exprimée dans cet acte - et à laquelle d'autres actes feront référence - a été faite par Pierre Guillaume, frère de Bernard de Cabrières, et André de Vayrac. Les témoins de la cession de Bernard de Cabrières sont : Pierre Bernard de Montaniac, Pierre de Pézenas, Bertrand de Servian, Pierre Guillaume de Cabrières, Bernard de Gabian, Ermengaud de Pézenas. Raymonde, femme de Bernard de Cabrières, appartenait-elle à l'obscur lignage de Geniès de Fontédit ? A la mention de son consentement souscrivent Pierre, prieur de Saint-Geniès, Daudé, prêtre de Saint-Geniès, Bernard Roger de Saint-Geniès et son fils Raymond, G. de *Fornocalcerio* (un terroir) suburbain et une porte de Saint-Geniès portaient le nom de Forcalquier) et Gairald de Puimisson. En échange du consentement à cette vente, Bernard de Cabrières donne à Raymonde, sa femme, des droits de dîmes possédées à Vayrac (19).

- Pierre Guillaume de Cabrières et Guillaume, sa femme, cèdent en 1151 pour la somme de soixante-cinq sous melgoriens leurs droits sur les dîmes que Déodat de Péret et Saurine, sa femme, possédaient (20) à Tourtourière. Déodat de Péret et Saurine avaient cédé les dîmes que leurs auteurs avaient jadis usurpées dès la fondation de Valmagne en

1139 (21) et en 1150, sur les terres délimitées par Pierre Guillaume et Bernard de Cabrières et André de Vayrac et sur d'autres terres que le monastère pourrait acquérir (22). Pierre Guillaume de Cabrières et Guillaume abandonnent des droits qu'ils percevaient sur les dîmes restituées au monastère par Déodat de Péret et Saurine (23). Les possessions de dîmes firent problème aux Cisterciens dont la règle interdisait de prélever des dîmes ; plusieurs textes pontificaux autorisèrent les frères de Cîteaux à bénéficier des dîmes (24). Ultérieurement, le monastère fit enquêter et entendre des témoins pour confirmer que Bernard de Cabrières et Déodat de Péret avaient possédé des dîmes aux lieux susvisés pendant plus de trente ans (25).

- Pierre de Pradines est certainement un *affin* de Cabrières, puisqu'il est partie prenante des donations initiales de Guillaume Frédol et Ermesende. Le degré de parenté n'est pas rapporté dans des actes. En 1157, avec sa femme, nommée Yrles, et Pons de Pradines (leur fils) vendent pour 150 sous melgoriens au monastère de Valmagne leur droit sur le fief de Creis - à l'est immédiat du monastère - dans les terres délimitées par Pierre Guillaume, Bernard de Cabrières et André de Vayrac (26).

Cette transaction clôt une première période des relations de Valmagne et de la famille de Cabrières ; un silence de vingt-cinq ans s'en suit.

V - Dernières transactions entre Cabrières et Valmagne.

Le prestige de Saint Bernard et l'extension en Languedoc de l'Institut de Cîteaux avec une grande ampleur et rapidité (27) ne pouvaient manquer d'influer sur l'avenir du récent monastère de Valmagne. Le pape Eugène III, par une bulle du 30 avril 1149, prononçait le rattachement de Valmagne à Cîteaux (28). Ardorel était lui-même attiré par Cîteaux dès 1147-1150, mais cadouin résistait, et ce n'est qu'en 1155 que l'abbé de Cadouin, chef d'ordre, renonça à toute juridiction sur Valmagne au profit de l'abbé de Bonnevaux (29). Dès les années 1160-1170, Valmagne est une maison prospère et ses achats indiquent une circulation monétaire importante. L'un des plus considérables achats fut conclu au château de Gabian le 19 septembre 1182 : Bernard de Cabrières et Raymonde, sa femme, et Gérard de Cabrières et sa femme Rixende vendent pour onze mille sous au monastère de Valmagne la villa de Vayrac dans la paroisse de Saint-Félix. Bernard se propose d'entrer au monastère et Raymonde dans une maison de moniales ; la sépulture au cimetière monastique leur sera assurée. Bernard, évêque de Béziers, Jean, prieur de Cassan et Guillaume de Montagnac cautionnent l'acte, auquel Gérard de Cabrières et Rixende, fils et bru de Bernard de Cabrières et de Raymonde, souscrivent et acquiescent ; l'acte est attesté devant Pierre Raymond, évêque d'Agde, qui appose son sceau (30).

La filiation de Bernard de Cabrières n'est pas établie, mais la continuation du prénom, et les possessions aux mêmes lieux laissent présumer qu'il est proche parent et successeur des fondateurs du monastère.

La proximité lignagère est plus lointaine sans doute pour Imbert de Cabrières et sa femme Guillaume et leur fils Imbert qui, un vendredi de 1183, par un acte conclu dans la cuisine du château de Cabrières - "*in castro de Capreria in quoquina predicti Hymberti*" - donnent à Amédée abbé et aux religieux de Valmagne leurs biens sis aux terroirs de Vayrac et de Tourtourière en échange de prières et de la sépulture monastique. Le 31 décembre suivant, l'acte fut scellé en présence de Pierre, évêque d'Agde (31).

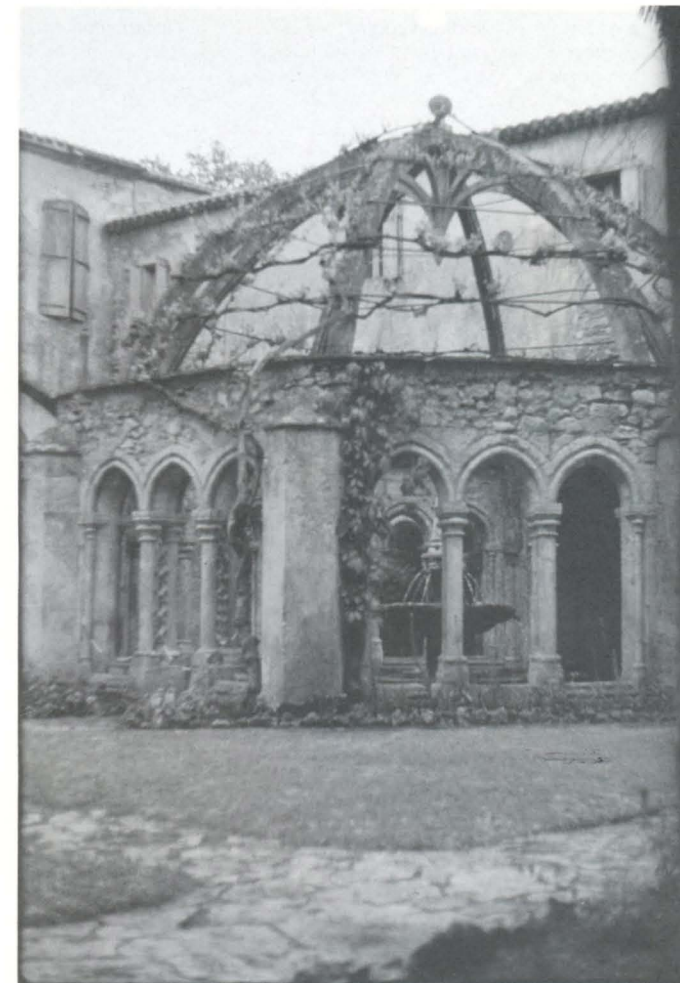
Les deux dernières traces des Cabrières à Valmagne sont accessoires. Himbert de Cabrières est avec Raymond de Saint-Pons arbitre entre Valmagne et Fulcrand de Madières (32), Guiraud de Cabrières le 27 mai 1191 avec Rixende, sa femme, donne quittance définitive à Valmagne des onze mille sous de l'achat de la villa de Vayrac (33) que le monastère avait fait à son père le 19 septembre 1182.

VI - Postérité de la famille de Cabrières

On ne peut reconstituer avec exactitude la généalogie de la famille de Cabrières. Le lignage auquel appartenaient les fondateurs de Valmagne est cité de manière éparse dans le deuxième volume du *Cartulaire* autour de Vayrac. Il disparaît au cours du XIII^e siècle. Par contre, les successeurs d'Imbert qui occupaient le château de Cabrières, sont plus durables. Le 15 mai 1291, on vendit aux enchères les biens que Guillaume et Imbert de Cabrières avaient au château de Péret, qui avaient été confisqués pour fait d'hérésie (34). Imbert de Cabrières a émigré au XIII^e siècle dans l'ouest du diocèse de Béziers où, avant 1202, il épousa Adalays de Cazouls, veuve de Gausserand de Capestang. Les cabrières, aux XIII^e et XIV^e siècles, sont possessionnés à Colombiers, Montady, Cessenon, Viranel (commune de Cessenon), Mus (commune de Murviel), Sallèles d'Aude, Caussiniojols, Cabrerolles. Deux alliances illustres honorent la famille au XV^e siècle : Marguerite de Cabrières, fille de Bérenger, épouse Aimeric de Narbonne, seigneur de Magalas ; et sa sœur Héralles épousa Jean de Narbonne, seigneur de Faugères. Guillaume-Jourdain de Cabrières, leur frère, fit vers 1450 donation générale de tous ses biens à son parent - sans précision de degré de parenté - Pierre Raymond de Corneilhan. Les biens de Cabrières passèrent à la famille de Corneilhan et, par elle, au XVII^e siècle, dans la famille de Thézan (35).

VII - L'abbaye de Valmagne après le XIII^e siècle.

Le XIII^e siècle vit l'apogée du monastère de Valmagne, dont l'abbé Pierre III fut nommé légat-associé du bienheureux Pierre de Castelnau contre les Albigeois. Les bâtiments claustraux et l'église abbatiale furent magnifiquement reconstruits. L'abbaye fut active jusqu'au XVI^e siècle. Les troupes soldées par les Huguenots furent conduites à Valmagne par l'abbé lui-même qui était passé à la Réforme. Elles se livrèrent au pillage et aux méfaits. La vie monastique y fut rétablie, mais demeura languissante et décadente jusqu'à la suppression de 1790. Par un heureux concours de circons-



Valmagne : le lavabo.

tances, les bâtiments furent préservés et sauvegardés, et le magnifique *Cartulaire* des XII^e et XIII^e siècles, réintégré à Valmagne, livre peu à peu les éléments inédits d'une histoire diplomatique du plus grand intérêt.

A Saint-Geniès de Fontédit, le 26 février 1991
Henri Barthés

Notes

1. *Histoire Générale du Languedoc* (H.G.L.), tome III, page 707 - Privat, 1 872, 15 volumes.
2. *Mémoire du Prieur de Valmagne contre les consuls de Montagnac* - In Pierre de Gorsse ; *l'Abbaye Cistercienne Sainte Marie de Valmagne au diocèse d'Agde en Languedoc*. Toulouse, 1333, p. 8.
3. *Le Cartulaire* est le recueil des chartes, documents et textes ordonné d'une manière logique. Le *Cartulaire* de l'Abbaye de Valmagne - désormais conservé à l'abbaye - se compose de deux volumes sur parchemin des XI^e et XIII^e siècles, contenant environ neuf cent cinquante actes couvrant la période de 1139 à 1245.
4. H.G.L., tome IV, notes, tome V preuves charte CCCCXLI.
5. *Gallia Christiana*, tome VI, *instrumenta* col. 313 - II d'après archives (disparues) du monastère de Saint-Thibéry.
6. *Archives Départementales de l'Hérault* (A.D.H.), G., n° 255, p. 214.
7. Guillaume de Cabrières fut témoin en 1054 du testament de Bernard de Sauve - H.G.L., tome V, col. 477. Pierre et Emenon de Cabrières sont témoins d'une inféodation par l'évêque de Béziers en 1050 (*L.N.*, n° 65) (*L.N.* = *Livre Noir*, *Cartulaire* du chapitre Saint-Nazaire de Béziers, tr. J. Rouquette).
8. C'est l'hypothèse émise par M^{me} Claudie Amado : "*La famille aristocratique en pays biterrois*", thèse à paraître, monographie familiale, n° 25.
9. *Cartulaire de Sylvanès*, édition du Chanoine Verlaguet n° 362.
10. A. Fliche et V. Martin, *Histoire de l'Eglise*.
11. Ardorel, com. d'Augmontel, département du Tarn, diocèse d'Albi, puis de Castres. Ce monastère passa à l'ordre de Citeaux, puis fut transféré à La Rode, près de Castres, au XVI^e siècle. Il n'en reste rien. R. Barrière, *les Abbayes issues de l'érémétisme*. Cisterciens du Languedoc. Cahiers de Fanjaux, n° 21, page 77 et suiv.
12. Jean-Berthold Mahn, *l'Ordre Cistercien et son gouvernement, des origines au milieu du XIII^e siècle*. Paris 1951-1982, p. 40-59.
Fr. Jean-Baptiste Auberger : *L'unanimité Cistercienne primitive, mythe ou réalité*. Achel, Belgique, 1986 - 583 p.

13. Le texte de la charte (n° 81 de l'édition en cours de préparation) donne le 1^{er} mars 1138 de l'*An du Seigneur*. Mais dans le diocèse d'Agde les actes sont datés, sauf indication contraire, des années de l'*Incarnation*, le début de l'année étant compté au 25 mars, fête de l'Annonciation et Incarnation du Sauveur. Ramenées à notre manière de commencer les années au 1^{er} janvier (nouveau style) les dates des années de l'Incarnation (ou ancien style) comprises entre le 1^{er} janvier et le 25 mars doivent être augmentées d'une année. Ainsi le 1^{er} mars 1138 (ancien style) est en fait le 1^{er} mars 1139 du nouveau style.
14. Acte n° 81, édition en cours, volume A, fol. 25 V°.
15. Acte n° 82, édition en cours, volume A, fol. 26.
16. Claudie Amado, op. cit. (note 8).
17. Mais les Vicomtes de Béziers ont d'une part confirmé autant que de besoin les donations du lignage de Cabrières, et ultérieurement favorisé le monastère par des largesses remarquables. Mais la fondation "*stricto sensu*" ne leur est pas imputable.
18. Note n° 80, édition en cours, volume A, folio 25.
19. Acte n° 79 de l'édition en cours, volume A fol. 24 V°.
20. Les droits de dîmes étaient théoriquement réservés à l'entretien du clergé, des églises et du culte. Toutefois les laïques en avaient usurpé beaucoup et les détournaient de leur destination sacrée. Tout au long du XII^e siècles, les églises bénéficient de restitutions de dîmes ; le Concile de Latran (1211) ordonna la restitution des dîmes. Un certain nombre d'usurpations furent alors résolues.
21. Acte n° 86 de l'édition en cours, volume A folio 27.
22. Acte n° 85, volume A folio 26 V°
23. Acte n° 392, volume A folio 127
24. Acte n° 8
25. Acte sans date n° 395 de l'édition, volume A folio 128 (vers 1185)
26. Acte 87, vol. A folio 27.
27. Sylvanès en 1136, Obazine en 1147, Grandselve 1145-1147.
28. Acte n° 14, volume A.
29. Acte n° 15, vol. A folio Bonnevaux-en-Dauphiné, arr. de Vienne (Isère).
30. Acte n° 321, vol. A folio 101.
31. Acte n° 94, vol. A, folio 30.
32. Décembre 1198, à Montagnac - Acte n° 413, vol. A folio 135.
33. Acte n° 401 de l'édition en cours.
34. Bibliothèque Nationale de Paris, collection du Languedoc Doat, vol. 156, folio 5.
35. Henri Barthés : "*Histoire de l'Abbaye de Sainte Marie de Fontcaude et de ses bienfaiteurs*", Albi, 1979, p. 64-65.
- idem - : "*Histoire de Corneilhan (Hérault)*", tome I, Albi, 1980, pages 120-123.

Photographies

Jean Piacère - *Abbaye de Valmagne. Vue générale (p. 31). Le cloître (p. 33). Le lavabo (p. 34).*

N.D.L.R. **Du même auteur** (dont nous vous recommandons toutes les œuvres pour leur érudition et leur clarté).

DU MEME AUTEUR :

I. OUVRAGES

- Les Noms des rues de la commune de Corneilhan.* Béziers, 1976, 32 p.
- Histoire de l'abbaye Sainte-Marie de Fontcaude, ordre de Prémontré, diocèse de Béziers puis Narbonne et Saint-Pons de Thomières, et de ses bienfaiteurs.* Préface de M. le chanoine J. Giry. (Lecture, inventaire, analyse du cartulaire de l'abbaye et de ses archives, étude des lignages féodaux qui ont soutenu Fontcaude) 1979, 207 p.
- Histoire de Corneilhan* Tome I, l'Antiquité (avec le concours du Groupe Archéologique de Corneilhan) Sainte-Céronne, la féodalité. Albi, 1980, 275 p.
- Histoire de Corneilhan* Tome II. La Paroisse. Saint-Georges de Luzençon-Millau, 1990, 204 p.
- Mgr de Las Cases, sa vie et son œuvre (1819-1880).* (Biographie de Mgr de Las Cases, prélat biterrois évêque de Constantine, Algérie). Préface de M. le Professeur G. Cholvy, Université Paul Valéry. Montpellier, 1980, 168 p.
- Etudes historiques sur la langue occitane.* Préface de M. Charles Rostaing, Professeur Honoraire en Sorbonne, ancien Capoulié du Félibrige. Nîmes, 1987, 461 p.
- Les Documents nécrologiques du diocèse de Béziers,* Nécrologes et obituaires du Prieuré Sainte-Marie de Cassan, du Chapitre Saint-Nazaire et Saint-Celse de Béziers et de la Collégiale Saint-Afrodise de Béziers (XI^e-XVII^e siècles). Préface de M. Henri Vidal, professeur à la Faculté de Droit de Montpellier. Saint-Georges de Luzençon-Millau, 1988, 262 p.

II. ARTICLES

L'origine et les biens de la famille Baderon de Maussac en bas-Languedoc et en Rouergue in *Hommage à J. Fabre de Morhoni, mélanges historiques et généalogiques Rouergue et bas-Languedoc, rassemblés et publiés par M.J.D. Bergasse.* Albi, 1978, p. 89-110.

Le vocabulaire de la culture de la vigne et du vin dans le biterrois du X^e au XV^e siècles.

et

Les thèmes vigneron dans les poésies languedociennes de Béziers au XIX^e siècle in Actes du LVII^e congrès de la Fédération Historique du Languedoc Méditerranéen et du Roussillon, Béziers, 1983. Publiés Montpellier, 1984, p. 43-67 et 161-175.

Quelques aspects littéraires de Paul Riquet et du Canal des Deux Mers du XVII^e au XIX^e siècles. In *Pierre Paul Riquet et le Canal des Deux Mers dans les Arts et la Littérature, édition du Tricentenaire*, sous la direction de M.J.D. Bergasse, Millau, 1983, p. 131 à 186. (Ouvrage couronné par l'Académie française).

La Contribution des prêtres érudits à la linguistique languedocienne. Revue d'Histoire de l'Eglise de France, Congrès de Montpellier, 1983, Paris, 1984, p. 98-114.

Les Abbayes de Prémontré en Languedoc, in *Le monde des Chanoines*, Cahier de Fanjeaux, n° 24. Toulouse, 1989, p. 209-236.

Paroisse et Communauté Canoniale : Corneilhan, in *La Paroisse en Languedoc, XIII^e-XIV^e siècles.* Cahier de Fanjeaux, n° 25. Toulouse, 1990, p. 240-260.

Inventaire sommaire de la Collection de Doat (Bibliothèque Nationale) pour l'étendue de l'actuel département de l'Hérault.

In *Etudes sur l'Hérault.* Première partie publiée n° 5/6, 1990, p. 51-74, deuxième partie à paraître, n° 7, 1991.

III. A PARAITRE

Le vocabulaire de la mer, de la pêche et de la navigation du X^e au XVI^e siècle sur le littoral languedocien.

Actes du Congrès de la Fédération Historique du Languedoc Méditerranéen et du Roussillon, Sète, 1990.

Cartulaire de l'Abbaye Sainte-Marie de Valmagne, ordre de Cîteaux, diocèse d'Agde (1139-1235), 2 volumes d'après les originaux des X^e et XIII^e siècles.